



ORGANISATION
MONDIALE
DU COMMERCE



RAPPORT RÉSUMÉ – SÉMINAIRE EN LIGNE DANS LE CADRE DE L'AIDE POUR LE COMMERCE

SOUTENIR LA RÉPONSE À LA COVID-19 ET LA REPRISE

Présidé par M. l'Ambassadeur Mohammad Qurban Haqjo

27 mai 2020 – 15 heures – 17 heures

1. Dans ses observations liminaires, **S.E. M. Mohammad Qurban Haqjo, Ambassadeur et Représentant permanent de la République islamique d'Afghanistan auprès de l'OMC**, a déclaré que le séminaire en ligne compléterait l'échange de vues sur la COVID-19 qui avait eu lieu à la réunion du Comité du commerce et du développement (CCD). Il a rappelé que, le 30 janvier 2020, l'Organisation mondiale de la santé avait déclaré que la COVID-19 constituait une urgence de santé publique de portée internationale. Quatre mois plus tard, le monde ignorait toujours combien de temps la pandémie allait durer et comment la maîtriser.

2. Les préoccupations en matière de santé publique étaient également aggravées par celles d'ordre économique et commercial, et l'ampleur comme la durée du ralentissement économique demeuraient incertaines. Le Directeur général de l'OMC, Roberto Azevêdo, avait décrit la crise économique comme étant probablement la pire qu'il nous ait été donnée de vivre. À en juger par le Président du Groupe de la Banque mondiale, David Malpass, la pandémie pourrait plonger jusqu'à 60 millions de personnes dans l'extrême pauvreté – ce qui réduirait à néant une grande partie des progrès réalisés en matière de réduction de la pauvreté. De nombreuses déclarations faites à la réunion du CCD avaient fait état de problèmes dus à l'effondrement de la demande d'exportation et à la pression consécutive sur la balance des paiements et la dette publique.

3. Le séminaire en ligne contribuerait au débat sur la COVID-19 en se concentrant sur les mesures prises pour soutenir la reprise. Les représentants des principales institutions financières internationales participant au séminaire en ligne présenteraient la réponse de leur institution à la COVID-19. Le Président a souhaité la bienvenue aux participants en ligne et aux intervenants de la Banque africaine de développement (BAD), de la Banque asiatique de développement (BASD), de la Banque interaméricaine de développement (BID), du Fonds monétaire international (FMI), de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et du Groupe de la Banque mondiale.

Séance 1

4. **M. Brad McDonald, Directeur adjoint, Division de la politique extérieure, Département de la stratégie, des politiques et de l'évaluation, FMI**, a décrit la réponse d'urgence apportée par le FMI à la COVID-19. Il a tout d'abord expliqué le fonctionnement du Fonds ainsi que son rôle, qui consistait notamment à faciliter l'expansion d'une croissance et d'un commerce international équilibrés, contribuant ainsi à relever les niveaux de l'emploi et des revenus. Le FMI s'efforçait de favoriser la stabilité financière et la croissance inclusive par trois domaines d'intervention: la surveillance, les prêts et le renforcement des capacités.

5. La pandémie de COVID-19 avait bouleversé l'ordre social et économique à une vitesse et dans des proportions jamais observées auparavant. La portée et la durée des conséquences restaient incertaines et dépendaient de: i) l'épidémiologie du virus; ii) l'efficacité des mesures d'endiguement; et iii) la mise au point de médicaments et de vaccins. Même si les décideurs politiques apportaient un soutien sans précédent aux ménages, aux entreprises et aux marchés financiers, une grande

incertitude subsistait quant au paysage économique qui se dessinerait quand le monde sortirait de confinement.

6. Dans sa publication "Perspectives de l'économie mondiale", le FMI prévoyait que la planète subirait les pires conséquences économiques depuis la Grande Dépression, avec une contraction fortement négative du produit intérieur brut (PIB) mondial de -3% prévue pour 2020. En 2021, un redressement partiel était prévu avec une croissance de près de 6%. Au demeurant, ces projections reposaient sur l'hypothèse que: i) la pandémie s'atténuerait fin 2020, et ii) les mesures politiques éviteraient des faillites généralisées, des pertes d'emploi prolongées et des tensions financières sur l'ensemble du système. Pour 2020-2021, la perte cumulée du PIB mondial était estimée à 9 000 milliards d'USD, un chiffre supérieur à celui des économies allemande et japonaise réunies. Les estimations seraient régulièrement révisées et mises à jour.

7. Ces prévisions, à savoir un recul de quelque 8 points de pourcentage pour les économies avancées et de 5 pour les pays en développement à faible revenu, différaient fortement des projections que le FMI avait faites en janvier 2020. Les volumes des échanges mondiaux avaient été durement touchés: si l'on examinait les mouvements des navires de fret, on pouvait constater une baisse très brutale en février et une ébauche de reprise en mars. Les exportations étaient ensuite retombées en avril sous l'effet de la chute de la demande.

8. Le FMI s'était efforcé de répondre à la crise à une vitesse sans précédent. Plus de 100 membres avaient demandé un financement d'urgence. Le FMI prévoyait que la demande de financement d'urgence atteindrait environ 100 milliards d'USD. Un tel financement ne nécessitait pas de programme économique à part entière. Les exigences pour l'obtenir étaient les suivantes: i) un niveau d'endettement soutenable; ii) des problèmes urgents de balance des paiements; et iii) la mise en place de politiques appropriées. En outre, le financement n'était assorti d'aucune conditionnalité prospective.

9. Des procédures simplifiées permettaient d'obtenir un financement en quelques semaines. Toutefois, quand il existait un doute sur la soutenabilité du niveau d'endettement d'un pays, les délais pouvaient s'en ressentir. Les services du FMI effectuaient des missions virtuelles pour évaluer les prescriptions en matière de qualifications et établir la documentation destinée au Conseil d'administration du FMI. Celui-ci avait approuvé en un temps record le financement d'urgence de 59 pays, pour un montant total d'environ 22 milliards d'USD (au 20 mai). D'autres demandes se trouvaient à divers stades de la procédure d'examen. En raison de l'ampleur des conséquences, le FMI avait récemment doublé le montant maximum du financement d'urgence mis à la disposition d'un seul pays.

10. Le FMI avait également répondu en allégeant la dette de ses membres au moyen de deux initiatives importantes. Premièrement, il avait octroyé des dons aux fins de l'allègement de la dette dans le cadre du Fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes. Ce fonds avait permis au FMI d'accorder des dons aux pays les plus pauvres et les plus vulnérables frappés par des catastrophes naturelles ou des catastrophes de santé publique. Les pays éligibles étaient des pays à faible revenu dont le revenu par habitant était inférieur à 1 175 USD (ou à 2 350 USD dans le cas des petits États). Le Fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes pouvait fournir 500 millions d'USD sous forme de dons destinés à alléger la dette. Le 13 avril 2020, le Conseil d'administration du FMI avait approuvé l'allègement immédiat du service de la dette de 25 pays sur une période de 6 mois. Le FMI avait également lancé une campagne de collecte de fonds pour permettre au Fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes d'alléger le service de la dette pendant deux ans. Un tel allègement nécessiterait un engagement de 1,4 milliard d'USD.

11. Deuxièmement, conscients du lourd fardeau que la crise faisait peser sur les pays à faible revenu, la Directrice générale du FMI et le Président du Groupe de la Banque mondiale avaient demandé aux créanciers bilatéraux officiels de suspendre les paiements du service de la dette par les pays les plus pauvres. Le 15 avril, le G-20 était convenu de "l'Initiative de suspension du service de la dette". Dans le cadre de cette initiative, les créanciers bilatéraux officiels suspendraient sur demande le service de la dette des 71 pays les plus pauvres (pays admis à emprunter à l'IDA + Angola). Entièrement exploitée, l'Initiative aurait une valeur de 11 milliards d'USD en 2020 (dont 6 milliards d'USD en Afrique subsaharienne).

12. Par ailleurs, le représentant du FMI a ajouté que l'Institut de finance internationale (IFI) avait également répondu en proposant aux créanciers du secteur privé de renoncer aux paiements de la dette jusqu'à fin 2020. Si les créanciers du secteur privé participaient dans les mêmes conditions, le montant de l'allègement s'élèverait à 7 milliards d'USD en 2020.

13. M. Matthias Helble, économiste, Département de la recherche économique et de la coopération régionale, BAsD, a présenté un point de vue régional depuis l'Asie. Les dernières estimations de la BAsD concernant les conséquences de la COVID-19 s'évaluaient entre 5 800 milliards d'USD et 8 800 milliards d'USD (6,4% à 9,7% du PIB mondial, au niveau et aux prix de 2018). Les exportations avaient reculé dans toute l'Asie et des obstacles étaient apparus dans les chaînes d'approvisionnement. La BAsD s'attendait à une contraction comprise entre -6,4% et -9,7% selon la durée des mesures de confinement. Il est également ressorti de l'évaluation de l'impact sur le PIB réalisée par la BAsD que la contraction allait de -4,6% à -7,2% pour l'ensemble de l'Asie et de -7,5% à -11,2% pour la Chine à elle seule. Les mesures de relance gouvernementales réduiraient l'impact de la COVID-19 de 30% à 40%, de 4 100 milliards d'USD à 5 400 milliards d'USD (soit l'équivalent de 4,5% à 5,9% du PIB mondial).

14. L'ensemble des mesures d'assistance face à la COVID-19 que la BAsD proposait à ses pays membres en développement s'élevait à 20 milliards d'USD (soit 18,2 milliards d'USD pour les opérations souveraines et 1,8 milliard d'USD pour le secteur privé). En vue de soutenir la relance budgétaire, la BAsD utilisait une option de réponse à la pandémie de COVID-19 dans le cadre de son Mécanisme de soutien anticyclique existant. Environ 2,5 milliards d'USD avaient été versés en ressources à des conditions de faveur et sous forme de dons.

15. La réponse de la BAsD visait à s'occuper de trois domaines principaux: i) accorder, en collaboration avec d'autres institutions financières internationales, des prêts d'urgence et un soutien budgétaire flexibles et à même d'atténuer la crise de la balance des paiements; ii) fournir une assistance aux secteurs les plus touchés afin de rétablir et de renforcer leur résilience et de soutenir la reprise économique; et iii) apporter un appui aux groupes les plus vulnérables.

16. Le champ d'action du Programme de financement du commerce (TFP) de la BAsD avait été élargi. Le Programme réduisait le déficit d'offre sur le marché du financement: i) en fournissant des garanties et des prêts aux banques à l'appui commerce; et ii) en fournissant des produits et des services de connaissance et des solutions de gestion des connaissances. En réponse à la pandémie de COVID-19, la BAsD avait: i) relevé le plafond global du TFP de 1,35 milliard d'USD à 2,15 milliards d'USD; ii) fait que le TFP soutienne des transactions portant sur un plus grand nombre de produits; et iii) permis l'utilisation de la monnaie locale pour les prêts et les garanties émis dans le cadre du programme.

17. M. Helble a recommandé aux décideurs politiques de s'abstenir de prendre des mesures protectionnistes et d'éviter la participation à long terme du gouvernement dans le secteur privé. Il a fait observer que les gouvernements s'adonnaient à un exercice d'équilibrage dont les objectifs étaient les suivants: i) préserver les intérêts en matière de santé publique tout en conservant un régime commercial ouvert. (par exemple, discussions sur la restriction de la circulation des agents de santé); ii) entretenir le dynamisme du secteur privé tout en veillant à ce que la concurrence ne soit pas faussée, (par exemple, suspension temporaire du paiement des factures d'électricité pour les petites et moyennes entreprises (PME)); et iii) accroître la résilience, tout en limitant autant que possible la duplication coûteuse des chaînes d'approvisionnement. Il a ajouté que l'abandon progressif des programmes de soutien serait difficile.

18. Le représentant de la BAsD a conclu que les tensions commerciales existantes pourraient être exacerbées davantage à terme par les conséquences économiques et commerciales de la COVID-19. Il importait plus que jamais de disposer de régimes commerciaux transparents et prévisibles. Les pays devaient délaissier l'action unilatérale. Il convenait de renforcer la coopération régionale sur la voie vers une "nouvelle normalité" (par exemple, concernant la préparation à de futures urgences de santé publique). La création de chaînes d'approvisionnement plus résilientes ne devait pas mener au protectionnisme mais reposer sur des efforts régionaux incluant le secteur privé.

19. M. Pierre SAUVÉ, Spécialiste principal des questions commerciales, Pôle mondial d'expertise en macroéconomie, commerce et investissement, Groupe de la Banque mondiale, a insisté sur la vitesse et l'ampleur du choc causé par la COVID-19, qui témoignaient

d'une certaine vulnérabilité. Étant donné qu'il s'agissait avant tout d'une crise sanitaire, la réponse devrait surtout aider les pays à faire face aux conséquences sanitaires de la pandémie. La COVID-19 avait principalement touché ceux qui avaient un système immunitaire affaibli, qui disposaient d'un accès limité aux soins de santé, qui vivaient et travaillaient dans des environnements densément peuplés et/ou qui n'avaient qu'une faible protection sociale. Cet état de fait était aggravé par des situations dans lesquelles les pays avaient plus ou moins de marge de manœuvre budgétaire pour faire face à la crise. La COVID-19 avait mis en évidence les limites des marchés, les plus pauvres souffrant d'un manque d'accès à la protection et au matériel médicaux. Les gouvernements avaient dû intervenir pour répondre aux défaillances du marché.

20. Le fonds de 160 milliards d'USD débloqué par la Banque mondiale permettrait de faire face aux conséquences de la COVID-19 au cours des 15 prochains mois. Des programmes d'urgence étaient prêts pour plus de 100 pays. La Banque était intervenue dans les domaines du soutien aux systèmes de santé, de l'allégement de la dette, du soutien au secteur privé et de la promotion de la reprise.

21. Le représentant de la Banque mondiale a en outre rappelé que les pays en développement dépendaient des importations de produits essentiels pour lutter contre la COVID-19. Les restrictions commerciales entravaient l'atténuation de la crise et ralentissaient la reprise. En ce qui concernait les exportations de fournitures médicales et de médicaments, depuis le début de 2020, 65 juridictions avaient effectué au total 156 contrôles des exportations. Il importait que les restrictions à l'exportation ne perturbent pas la fourniture de produits permettant de lutter contre la COVID-19 aux pays en développement et n'entraînent pas de hausse des prix. Les taxes de protection de l'importation entraveraient les systèmes de soins de santé des pays en développement, déjà mis à rude épreuve. Les droits d'importation sur les équipements de protection individuelle contre la COVID-19 dépassaient 11% dans les PMA, contre 8% en moyenne dans d'autres pays en développement et moins de 4% dans les pays développés.

22. Certaines restrictions à l'exportation des produits alimentaires avaient été adoptées, mais cette pratique n'était pas répandue. Au 8 mai 2020, 27 pays avaient mis en œuvre au total 38 contrôles des exportations de produits alimentaires depuis le début de la pandémie. Une politique commerciale non coopérative pourrait être lourde de conséquences pour la sécurité alimentaire.

23. La politique commerciale pouvait jouer un rôle dans l'atténuation de la pandémie et la reprise : i) en facilitant l'accès aux marchandises et fournitures médicales essentielles; ii) en appuyant la consommation d'articles essentiels et en limitant les incidences sur les pauvres; iii) en aidant les exportateurs à maintenir les emplois et les recettes en devises; iv) en protégeant l'économie du ralentissement causé par la COVID-19; et v) en simplifiant les procédures réglementaires et les procédures aux frontières pour faciliter l'accès aux marchandises médicales liées à la COVID-19 et aux produits alimentaires essentiels.

24. Les pratiques suivantes étaient à éviter en matière de politique commerciale: i) limiter l'investissement dans les marchandises et fournitures médicales essentielles liées à COVID-19 et l'accès à celles-ci en taxant ou en interdisant l'exportation des marchandises médicales liées à la COVID 19, des matériaux utilisés pour les produire ou des produits agricoles; ii) affaiblir la consommation de biens essentiels ou restreindre les exportations en fermant arbitrairement les frontières (les États devraient plutôt collaborer avec leurs voisins pour mettre en œuvre des mesures d'endiguement, y compris la distanciation, tout en permettant au commerce d'être aussi fluide que possible) et; iii) imposer des restrictions commerciales pour protéger les industries nationales touchées par la baisse de la demande (il existe d'autres mesures de soutien aux secteurs temporairement touchés qui pourraient être plus efficaces pour maintenir la production et moins dommageables pour l'économie et les pauvres).

25. Des solutions collectives et une coopération internationale étaient essentielles pour lutter contre une pandémie qui ne connaissait pas de frontières. Un système commercial mondial ouvert et fondé sur des règles était essentiel à la stabilité, à la prévisibilité et au bon fonctionnement de l'économie mondiale. À une époque où il était soumis à de fortes pressions, son importance devait être réaffirmée, d'après le représentant de la Banque mondiale.

Séance de questions et réponses

26. S'agissant de la résilience, le représentant de la Banque mondiale a fait valoir que le renforcement de la résilience passait par la diversification des sources d'approvisionnement de sorte à éviter la dépendance à l'égard d'un petit nombre de fournisseurs d'équipements essentiels. Une autre solution consistait à stocker ces équipements. Toutefois, ces considérations étaient dérisoires si nous n'étions pas en mesure d'arrêter la pandémie. Il était donc essentiel de mettre au point un vaccin. Le représentant de la BAD a également suggéré que les fournisseurs des chaînes de valeur mondiales pourraient être plus diversifiés et, à cet égard, les systèmes régionaux d'intégration économique avaient un rôle à jouer. Concernant les conséquences que la crise pouvait avoir pour les PME, le représentant de la Banque mondiale a déclaré que sa Banque menait des études pour mieux les comprendre. Deux conséquences négatives pour les PME qui se dessinaient clairement étaient la baisse de la demande et la réduction de la disponibilité du financement du commerce. Le représentant du FMI a déclaré qu'une conversation sur la viabilité du niveau d'endettement avait débuté. Une discussion avait également lieu sur la pertinence de l'utilisation des données pour atténuer les conséquences de la COVID-19, comme cela avait été fait dans certaines régions du monde et dans d'autres contextes.

Séance 2

27. Michael Roberts, Chef, Unité de l'Aide pour le commerce, Secrétariat de l'OMC, a fait une présentation au nom de Jean-Guy Afrika, expert principal pour le commerce, BAD et a présenté la réponse apportée par le groupe de la BAD à la COVID-19. Créée en 1964, la BAD comptait 84 pays membres et disposait d'un capital autorisé de 207 milliards d'USD. Le Fonds africain de développement (FAD) accordait des financements à des conditions de faveur depuis 1972, était financé par les participants et les donateurs, possédait un capital de 41 milliards d'USD et se concentrait sur les pays africains à plus faible revenu. Le 26 mars 2020, la BAD avait mobilisé 3 milliards d'USD pour lutter contre la COVID-19 grâce à un emprunt obligataire social dont l'échéance était de 3 ans.

28. L'incidence de la pandémie de COVID-19 sur l'Afrique était d'une ampleur sans précédent. Les effets économiques de la crise avaient pris plusieurs visages, notamment la réduction du commerce, des flux financiers et du tourisme et la baisse des prix du pétrole, du gaz et d'autres produits de base. Un ralentissement mondial prolongé associé à des périodes de confinement de longue durée pourrait plonger l'Afrique dans sa première récession économique en 25 ans et menacer les emplois ou les revenus de 150 millions d'Africains – soit un tiers de la main-d'œuvre du continent.

29. La réponse de la Banque à la pandémie de COVID-19 s'appuyait sur les données d'expériences recueillies pendant la récente épidémie de maladie à virus Ebola. En avril 2014, la Banque était parmi les premiers partenaires de développement à approuver une intervention d'urgence pour faire face à l'épidémie de maladie à virus Ebola. Elle avait accumulé des données d'expérience pertinentes à partir de diverses interventions d'urgence dans le cadre de catastrophes naturelles et d'épidémies.

30. L'avantage comparatif de la BAD consistait à fournir un soutien budgétaire. Pour lutter contre la crise, la Banque avait déployé la Facilité de réponse rapide à la COVID-19 (CRF), mécanisme doté d'une enveloppe de 7,4 milliards d'UC (10 milliards d'USD) qui fournissait un soutien flexible pour les opérations souveraines et non souveraines. L'enveloppe comprenait: 5,5 milliards d'USD pour les opérations souveraines dans les pays de la BAD; 3,1 milliards d'USD pour les opérations souveraines et régionales dans les pays sur lesquels portait l'action du FAD; et 1,5 milliard d'USD pour les opérations non souveraines (secteur privé) dans tous les pays africains.

31. S'agissant des opérations souveraines, le CRF fournirait en priorité un appui budgétaire accéléré pour que les pays membres régionaux puissent financer des mesures de réponse d'urgence. Cette approche était efficace car elle laissait suffisamment de marge de manœuvre pour permettre aux pays membres régionaux de demander l'appui qui correspondait le mieux à leurs besoins et elle tenait dûment compte du risque croissant de surendettement dans nombre de pays africains. Les opérations visaient à soutenir la croissance; à renforcer la gouvernance économique et financière; à soutenir les réformes politiques et institutionnelles; à atténuer les conséquences adverses des chocs; et à contribuer à la reprise au renforcement de l'État et à l'apurement des arriérés dans les États fragiles.

32. Les opérations non souveraines concernaient le secteur privé. 1,35 milliard d'USD serait dirigé aux clients existants du secteur privé sous forme i) de report du paiement du service de la dette (jusqu'à 675 millions d'USD pour aider les clients du secteur privé de la Banque à reporter leur dette envers la Banque); ii) de facilité de liquidité d'urgence (jusqu'à 405 millions d'USD pour aider les clients qui se heurtaient à des problèmes de liquidité à court terme causés par la COVID-19); et iii) de facilité de financement du commerce et de garanties commerciales (jusqu'à 270 millions d'USD pour aider les clients à accéder au financement du commerce et aux garanties commerciales pendant cette période difficile et éprouvante).

33. La COVID-19 perturbait fortement la production et les chaînes d'approvisionnement mondiales. En 2018, 15% des exportations totales de l'Afrique avaient été absorbées par d'autres pays africains. Toutefois, ces chiffres s'entendaient à l'exclusion du commerce informel, qui était particulièrement vulnérable à la pandémie. Le commerce transfrontières informel visait souvent les produits agricoles (par exemple le maïs, le riz), ce qui le rendait important pour la sécurité alimentaire. Les restrictions au commerce et au mouvement des personnes avaient d'importantes conséquences socio-économiques.

34. Le lancement de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) devait avoir lieu le 1^{er} juillet 2020, mais avait été repoussé au 1^{er} janvier 2021. Les négociations sur les services, les concessions tarifaires et les règles d'origine avaient commencé. Cependant, toutes les réunions et négociations étaient à présent suspendues en raison des restrictions en matière de voyages liées à la COVID-19. La BAD continuerait de soutenir la zone de libre-échange comme prévu et restructurerait son projet d'appui institutionnel de 5 millions d'USD récemment approuvé, qui contribuait à la création du Secrétariat et aux négociations concernant la ZLECAf.

35. La crise relative à la COVID-19 durerait probablement un certain temps, et il existait un risque de recrudescence des infections. La BAD entendait aider les pays africains à élaborer des stratégies avisées pour rouvrir les économies d'une manière adaptée qui permette de remettre en service les industries clés et d'aider les populations à se déplacer tout en garantissant la sécurité des méthodes de travail. À plus long terme, la Banque était d'avis que la crise était susceptible de porter en elle les germes qui permettraient de repenser à grande échelle les structures économiques, les systèmes de prestation de services et le contrat social de l'Afrique. Des tendances telles que la numérisation, la consolidation des marchés et la coopération régionale s'accéléraient et créaient de nouvelles possibilités de stimuler la fabrication locale, de formaliser les petites entreprises et d'améliorer les infrastructures urbaines.

36. **Monica Madday, consultante, Division du commerce et de l'investissement, Secteur de l'intégration et du commerce, BID**, a donné un aperçu de la réponse de la BID à la COVID-19, qui reposait sur quatre piliers. À court terme, cette réponse consistait à soutenir i) la facilitation du commerce, en matière de douanes et de logistique et ii) l'attraction et la rétention des investissements; à plus long terme, elle consistait à iii) développer les exportations et à internationaliser les entreprises et iv) intégrer les négociations commerciales. Mme Madday a ensuite fait part des activités et des mesures concrètes qui prévoyaient un dialogue politique visant à diffuser et à échanger des informations sur les douanes, les enseignements tirés, le soutien au commerce électronique, la traçabilité, les paiements en ligne et les travaux de facilitation des échanges avec le secteur privé.

37. Les mesures de facilitation des échanges comprenaient la création d'un guichet unique et, plus immédiatement, elles consistaient à aider les pays pour ce qui était des mesures sociales, des bonnes pratiques d'hygiène, de la définition des processus critiques, de l'approvisionnement alimentaire et industriel et de conditions sûres dans les aéroports. À moyen et à long terme, la BID fournirait une aide en matière d'urgences nationales et de catastrophes naturelles, qui supposerait des contrôles non intrusifs aux frontières et la modernisation des douanes. Parmi les mesures visant à attirer les investissements soutenues par la BID, on pouvait citer: le soutien aux entreprises et leur promotion, la prévention des délocalisations et la définition de possibilités d'intégration dans les chaînes de valeur. La BID œuvrait à une stratégie axée sur la diaspora et les partenariats public-privé. Dans le cadre de l'internationalisation des entreprises, la Banque avait créé la plate-forme "Connect Americas". Elle formulait en outre des recommandations en matière de politique commerciale qui soulignaient l'importance de l'ouverture des marchés aux fins de la reprise économique.

38. **Frans Lammersen, Conseiller principal de politiques, Direction de la coopération pour le développement, OCDE**, a fait une présentation à propos du soutien au dépistage du coronavirus

(COVID-19), axée sur le flux d'Aide pour le commerce dans le contexte de la COVID-19. Il a commencé sa présentation en donnant des chiffres sur le financement du développement, estimé en 2018 par l'OCDE à quelque 900 milliards d'USD. Ce total se composait des envois de fonds (529 milliards d'USD), de l'aide publique au développement (APD) (166 milliards d'USD), des investissements étrangers directs (94 milliards d'USD), des dons privés (42 milliards USD) et des autres apports du secteur public (25 milliards d'USD). Dans les pays à plus faible revenu, l'APD représentait 65% des flux de financement pour le développement.

39. Le total des décaissements au titre de l'Aide pour le commerce s'élevait à 451 milliards d'USD depuis 2006, dont la majeure partie était destinée aux catégories suivantes: transport et entreposage (29%), production et fourniture d'énergie (23%), agriculture et sylviculture (21%), services bancaires et financiers (11%) et autres (20%). Pour ce qui était de la répartition géographique, l'Océanie recevait 371 millions d'USD au titre de l'Aide pour le commerce depuis 2006, l'Amérique latine et les Caraïbes 35 milliards d'USD, l'Europe 42 milliards d'USD, l'Afrique 163 milliards d'USD et l'Asie 170 milliards d'USD. Avec 67 USD par habitant, l'Océanie était le plus grand bénéficiaire par habitant en 2018, suivie par l'Europe (20 USD), l'Afrique (14 USD), l'Asie (6 USD) et les Amériques (5 USD). Cumulant 46% des décaissements globaux, les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure avaient reçu la plus grande part des décaissements cumulés, suivis par les pays les moins avancés (32%), les pays à revenu intermédiaire supérieur (24%) et les pays à faible revenu (3%).

40. Les engagements pris en 2018 au titre de l'Aide pour commerce représentaient près de 60 milliards d'USD et avaient augmenté de 140% depuis 2006; ils avaient fait un bond d'un tiers après la crise de 2008. La part de l'Aide pour commerce en pourcentage de l'APD était passée de 32% en 2006 à 38,7% en 2018. Les autres flux officiels avaient quadruplé, passant d'environ 25 milliards d'USD à 71 milliards d'USD en 2018. Les autres apports du secteur public avaient également doublé entre 2008 et 2009, à la suite de la crise financière. Les financements privés liés au commerce mobilisés s'élevaient à 32,5 milliards d'USD et étaient principalement destinés aux services bancaires et aux services financiers liés à l'énergie, qui s'étaient élevés les uns comme les autres à environ 12 milliards d'USD en moyenne sur la période 2017-2018.

41. Le représentant de l'OCDE a ensuite évoqué les conséquences que la COVID-19 pourrait avoir sur les futurs niveaux d'APD. Si la flambée se prolongeait, les 153 milliards d'USD de 2019 pourraient tomber à 138 milliards d'USD en 2020 avant de remonter à 142 milliards d'USD (si les flux d'APD suivaient le PIB à leur taux actuel). En cas de confinement plus court, l'APD tomberait à 143 milliards d'USD et rebondirait à 149 milliards d'USD en 2021.

Séance de questions et réponses

42. Le public a demandé l'avis des intervenants sur la façon dont les pays devraient chercher à reconstruire leur économie en vue d'une reprise solide et durable. La représentante de la BID a recommandé de se concentrer d'abord sur la facilitation des échanges et la réduction des coûts du commerce. Les représentants de l'OCDE et de la BAsD ont indiqué que des travaux de recherche étaient en cours pour éclairer la question. Ils examinaient notamment les conséquences de la COVID-19 pour les groupes fragiles tels que les micro, petites et moyennes entreprises.

43. Dans ses observations finales, **M. l'Ambassadeur Mohammad Qurban Haqjo** a dit qu'il avait trouvé le séminaire en ligne très instructif. Manifestement, des mesures étaient prises pour promouvoir une réponse à la COVID-19 et favoriser la reprise. Une importante question était la nature de cette reprise et la façon dont la COVID-19 pourrait déclencher un changement. Les Membres reviendraient fréquemment sur cette question, à savoir quel changement la pandémie pourrait favoriser, aux réunions du CCD sur l'Aide pour le commerce.

44. Au vu des discussions tenues pendant le séminaire en ligne, l'actuel Programme de travail pour 2020-2021 demeurait clairement d'actualité. "Autonomiser le commerce connecté et durable" était un thème qui présentait un intérêt dans le cadre de nombre des questions soulevées. Par ailleurs, il ne faisait aucun doute que le Programme de travail existant serait influencé par l'incertitude que soulevait l'actuelle pandémie.

45. Le premier contrecoup de cette incertitude concernait le calendrier du programme de travail biennal. Le confinement avait fait perdre plusieurs mois aux Membres. Ainsi, une possibilité consistait

à proroger le Programme de travail biennal jusqu'en 2022. Une autre possibilité était de redéfinir l'axe de travail de sorte qu'il tienne compte de la COVID-19, ce qui passerait peut-être par l'ajout d'éléments au Programme de travail. Le Président a prié le Secrétariat de se mettre en relation avec les Membres pour qu'ils s'expriment sur ces deux points. Il s'est engagé à faire rapport à la réunion formelle du CCD sur l'Aide pour le commerce, en principe prévue pour mi-juillet 2020.

Pour consulter l'enregistrement du séminaire en ligne dans son intégralité, les présentations connexes et davantage de renseignements sur l'Aide pour le commerce, rendez-vous sur www.wto.org/aidfortrade et www.aid4trade.org.